

Double Diamond, 100 pieds: 0 à 25, \$6.90; 26 à 40, \$7.50; 41 à 50, \$8.75; 51 à 60, \$10.00; 61 à 70, \$11.50; 71 à 80, \$12.50; 81 à 85, \$14.00; 86 à 90, \$16.50; 91 à 95, \$18.00. Escompte 33 1/3 p. c.

Sur Diamond, escompte 20 p. c.

Vert de Paris pur

Barils à pétrole	0.00	0.00
Drums de 25 à 100 lbs.	0.00	0.00
Drums de 25 lbs.	0.00	0.00
Boîtes de papier, 1 lb.	0.00	0.00
Boîtes fer-blanc, 1 lb.	0.00	0.00
Boîtes papier, 1/2 lb.	0.00	0.00
Boîtes fer-blanc, 1/2 lb.	0.00	0.00

Câbles et cordages

Nous cotons:

Best Manilla. base lb.	0.00	0.10 1/2
British Manilla. base lb.	0.00	0.08 1/2
Sisal. base lb.	0.00	0.08 1/2
Lathyrn simple. base lb.	0.00	0.10
Lathyrn double. base lb.	0.00	0.10 1/2
Jute. base lb.	0.00	0.10 1/2
Coton v. base lb.	0.00	0.23
Cordes à châssis. base lb.	0.00	0.34

Ficelle d'engrègè

Manilla, 650 pieds lb.	0.00
Manilla, 600 pieds lb.	0.00
Manilla, 550 pieds lb.	0.00
Sisal, 500 pieds lb.	0.00

Papiers de Contraction

Nous cotons:

Jaune et noir, pesant	0.00	1.85
Jaune ordinaire, le rouleau	0.00	0.28
Noir ordinaire, le rouleau.	0.00	0.36
Goudronné, les 100 lbs.	0.00	1.85
Papier à tapis, les 100 lbs.	0.00	2.75
Papier à cou., roul., 2 plis.	0.00	0.70
Papier à cou., roul., 3 plis.	0.00	0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs	0.00	0.50

FERRAILLES

Cuivre fort et fil de cuivre.	0.00	0.11
Cuivre mince et fonds en cuivre	0.00	0.09
Laiton rouge fort	0.00	0.10
Laiton jaune fort	0.00	0.08
Laiton mince.	0.00	0.06
Plomb	0.02 1/2	0.02 1/2
Zinc	0.00	0.03

Fer forgé No 1.	0.00	12.50
Fer fondu et débris de machines No 1.	0.00	16.00
Plaques de poêles	0.00	12.50
Fontes et aciers malléables	0.00	9.00
Pieces d'acier	0.00	5.00
Vieilles claques.	0.00	0.09

LA PRODUCTION DE LA FONTE AU CANADA EN 1910

La production de la fonte au Canada en 1910, d'après les statistiques de la American Iron & Steel Association, a été de 740,210 tonnes, contre 677,090 tonnes en 1909; c'est une augmentation de 63,120 tonnes, soit de plus de 9.3 pour cent. La production de 1910 est la plus forte qui ait encore eu lieu dans le Dominion. Sur la production totale, 724,174 tonnes ont été obtenues avec du coke et 16,036 tonnes avec du charbon de bois et au moyen de l'électricité.

La production de la fonte basique a été de 357,090 tonnes, contre 357,965 tonnes en 1909, et celle du fer Bessemer, de 221,494 tonnes, contre 169,545 en 1909; presque tout le reste était du fer de fonderie.

Le fer basique a été produit en 1910 par

quatre compagnies possédant neuf fours à coke, et le fer Bessemer par deux compagnies possédant quatre fours à coke. Le fer basique et le fer Bessemer ont été entièrement produits au moyen de coke.

En 1910, les fours canadiens ont consommé 1,355,057 tonnes de minerai de fer et 98,853 tonnes de cendres d'usine et de scories, pour la production de la fonte. Ils ont aussi consommé 510,650 tonnes de pierre à chaux comme fondant.

Le 31 décembre, 1910, le Canada avait 17 fours dont la construction était terminée; 11 étaient en inactivité et 6 étaient éteints. Un des fours en activité était un four à charbon de bois. Sur la totalité, 13 employaient d'habitude du coke comme combustible, et 4 du charbon de bois. En outre, deux fours à coke étaient en voie de construction, le 31 décembre.

LA PRODUCTION DE L'ACIER AUX ETATS-UNIS EN 1910

Les Etats-Unis ont établi un nouveau record pour la production de l'acier en 1910, production qui a été la suivante: acier Bessemer, 9,412,772 grosses tonnes; acier en fours à réverbère, 16,504,109 tonnes; acier au creuset, 122,303 tonnes; acier en four électrique et divers, 55,335 tonnes. La production totale de l'acier a été de 26,094,919 tonnes contre 23,955,021 tonnes en 1909, année dans laquelle la plus forte production eût encore été atteinte.

Ventes par le Shérif

Semaine du 3 au 8 Avril 1911

District de Chicoutimi

—J. A. Labrie vs Didier Harvey.
Canton Métabetchouan—1° Les lots 16, 17a, 17b et 17c du 3e rang avec bâtisses; 2° Les droits sur le lot No 5; 3° Le lot No 15.

Vente au bureau d'enregistrement de Roberval, le 4 avril à 1 hre p.m.

—Arthur Picard vs Alfred Ouellet.
Canton Métabetchouan—Partie du lot No 29, 4e rang, avec bâtisses.

Vente au bureau d'enregistrement de Roberval, le 4 avril à 2 hres p.m.

—Dame Laura Simard vs Jules Boily et al.

Canton Labarre—Lot de terre No 30 du 4e rang.

Vente à la porte de l'église de Saint-Joseph d'Alma, le 5 avril à 10 hres a.m.

District de Joliette

—Dame Euphrosine Gagnon vs Jean Landry.

Saint-Côme—Un emplacement faisant partie du No 26B, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Côme, le 5 avril à 10 hres a.m.

—Adrien Blouin, failli, et Alexandre Desmarteau, curateur.

Saint-Roch de l'Achigan—Un emplacement, partie du lot No 386, avec mai-

son, boulangerie et autres bâtisses.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Roch de l'Achigan, le 8 avril à 10 hres a.m.

—Euchariste Gravel vs Napoléon Laramee.

St-Jean de Matha—Un terrain dans le 6e rang du canton de Brandon, No 20 du cadastre de St-Jean de Matha avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Jean de Matha, le 6 avril à 10 hres a.m.

District de Montréal

—The Laing Packing Provision Co., Limited, vs Joseph Charland.

Montréal—Un terrain Nos 279 et 280 de la subd. off. du lot primitif 3930.

Vente au bureau du shérif de Montréal, le 6 avril à 10 hres a.m.

District de Pontiac

—The Trust & Loan Co. of Canada vs Joseph Ouimet.

Canton de Guigues—Lots Nos 20 et 21 du 9e rang, avec bâtisses.

Vente au bureau d'enregistrement à Ville-Marie, le 5 avril à 11 hres a.m.

—The Trust & Loan Co. of Canada vs Dame Béatrice Beauséjour.

Canton Duhamel—Lot de terre No 10, du 6e rang, avec bâtisses.

Vente au bureau d'enregistrement à Ville-Marie, le 5 avril à 10 hres a.m.

—The Trust & Loan Co. of Canada vs Gaspard Perrault.

Canton Duhamel—Lot de terre No 11 du 6e rang, avec bâtisses.

Vente au bureau d'enregistrement à Ville-Marie, le 5 avril à 11 hres a.m.

District de Richelieu

—Félix Laplante vs Michel Lemaire.

Saint-Bonaventure d'Upton—1° Morceau de terre No 308 du 3e rang; 2° Lot No 307, 3e rang, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église paroissiale de Saint-Bonaventure d'Upton, le 5 avril à 10 hres a.m.

District de Rimouski

—Elzéar Nolet vs John Fenderson & Co.

Saint-Moise—1° Une terre No 45 du rang nord-est du chemin Kempt, canton Cabot, avec bâtisses; 2° Une terre No 46, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Moise, le 6 avril à 10 hres a.m.

—Henri Garon vs Samuel Thibault.

Canton Causapsal—Partie du lot No 3P du 1er rang Nord, avec bâtisses, moulin à scie, machinerie, etc.

Vente à la porte de l'église de St-Jacques le Majeur de Causapsal, le 5 avril à 10 hres a.m.

District de Saint-François

—La Banque Provinciale vs Roch Gagné et al.

Disraéli—1° Morceau de terre No 1B, avec bâtisses; 2° Un terrain No 29D du 5e rang du canton de Garthby, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Luce d'Israéli, le 4 avril à 2 hres p.m.

District de Trois-Rivières

—Raphaël Lemay vs Evariste Blais.

Saint-Sévère—Une terre No 196 du cadastre, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Sévère, le 4 avril à 10 hres a.m.